Rapport financier trimestriel

2023-2024

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

ISSN 2818-0887

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2023-2024 (Parties I et II) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant du Roi au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du Budget principal des dépenses de 2023-2024 (Parties I et II).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2023-2024. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en en évidence les faits significatifs qui ont contribué aux écarts des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 30 septembre 2023.

État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations, les autorisations budgétaires totales dont dispose le Bureau présentent une augmentation nette de 280 000 $ (1,1 %) comparativement au trimestre correspondant de 2022-2023. Cette augmentation est surtout attribuable au financement obtenu pour les rajustements de la rémunération (180 000 $) et les postes législatifs (100 000 $).

Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles du Bureau ont diminué de 133 000 $ (2,2 %), par rapport à celles de l'exercice précédent, tandis que les dépenses depuis le début de l'exercice ont diminué de 888 000 $ (7,5 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable principalement aux frais liés aux transports & communications (277 000 $), aux services d'information (276 000 $), la location d'équipement (124 000 $) et les services professionnels & spéciaux (179 000 $).

C) Risques et incertitudes

Le présent rapport financier trimestriel du Bureau reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 22 juin 2023.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de

l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficience opérationnelle et optimiser les ressources. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Changements importants au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2023

Le 8 septembre 2023, M. Ian McCowan, secrétaire du gouverneur général, a pris sa retraite de la fonction publique.

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre considéré.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par	**Original signé par**
Maia Welbourne Secrétaire du gouverneur général par intérim	**Maia Welbourne** Dirigeante principale des finances par intérim

Ottawa, Canada
Le 24 novembre 2023

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

État des autorisations *(non-vérifié)*

	Exercice financier 2023-24			Exercice financier 2022-23		
(en milliers de dollars)	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépense du Programme	21 571	5 082	9 177	21 391	5 228	10 111
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 258	564	1 129	2 202	550	1 101
Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	970	232	483	934	235	471
Traitement du gouverneur général	350	88	176	342	86	171
Autorisations budgétaires totales	**25 149**	**5 966**	**10 965**	**24 869**	**6 099**	**11 854**

Note: *N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.*

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 septembre 2023

Dépenses budgétaires par article courant *(non-vérifié)*

	Exercice financier 2023-24			Exercice financier 2022-23		
(en milliers de dollars)	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	17 555	4 863	9 126	17 746	4 622	9 124
Transports & communications (02)	1 514	244	324	544	375	601
Information (03)	926	54	96	467	195	372
Services professionnels & spéciaux (04)	1 874	265	412	2 734	371	591
Location (05)	739	56	118	560	82	242
Réparation et entretien (06)	31	2	3	73	6	8
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	650	137	209	535	115	191
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	753	99	180	1 072	95	240
Paiements de transfert (10)	1 084	232	484	983	235	471
Autres subventions et paiements (12)	23	14	13	154	3	14
Total des dépenses budgétaires	**25 149**	**5 966**	**10 965**	**24 869**	**6 099**	**11 854**